

# FEMMES ENCEINTES, ENVIRONNEMENT ET SANTE

## FORMATION « Ambassadeurs »

De plus en plus d'études montrent des liens entre les polluants présents dans notre environnement et notre santé (habitat, alimentation, air...). Les femmes enceintes et les nourrissons représentent des populations sensibles vis-à-vis de cette pollution. **L'APPA** (Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique) et la **Mutualité Française Hauts-de-France** se sont donc mobilisées sur le sujet en développant depuis 2011 le projet FEES (Femmes Enceintes Environnement et Santé).

Le projet FEES se déploie au niveau national grâce à l'appui des **partenaires locaux** et au soutien de **Santé Publique France**.

Dans ce cadre, des formations sont proposées aux **professionnels de la santé et de la périnatalité** afin qu'ils puissent ensuite informer les futurs et jeunes parents des bons gestes à appliquer au quotidien pour préserver leur santé.



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### La formation permettra aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour accompagner le changement de comportement
- **Connaître les outils pédagogiques et les techniques d'animation** permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement.

### A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure de :

- **Informers les collègues** sur la thématique,
- **Adapter les conseils** transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente,
- **Aborder la thématique** avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables,
- **Animer une action** de sensibilisation collective.

## PRE-REQUIS

Cette journée complémentaire s'adresse aux professionnels de santé et de la périnatalité de la région Grand-Est ayant déjà **bénéficié de l'ensemble des modules de la formation théorique FEES**.



# PROGRAMME

MODULE 1 ½ journée	MODULE 2 ½ journée
<p>Introduction à la <b>promotion de la santé</b> et aux <b>inégalités sociales de santé</b></p> <p><b>Actualiser mes connaissances</b> → Comment faire de la veille scientifique ? → Où trouver des sources d'information fiables ?</p> <p><b>Adapter ma posture à chaque personne</b> → Découvrir et expérimenter l'entretien motivationnel (mises en situation)</p>	<p><b>Sensibiliser mes collègues</b> → S'approprier la « conférence 10 conseils »</p> <p><b>Animer une action de sensibilisation auprès des futurs et jeunes parents</b> → Connaître les outils pédagogiques et les techniques d'animation → Expérimenter les différents types d'animation (mises en situation)</p>

## MODALITES PEDAGOGIQUES

- La formation alternera **présentations théoriques, échanges sur les pratiques** (retour d'expérience) et **mises en situation** ;
- Les formateurs s'appuieront sur une **présentation PowerPoint** ainsi que sur des **vidéos et des outils pédagogiques** ;
- Chaque participant bénéficiera de documents remis en séance et, suite à la séance, d'un accès à un dossier dématérialisé régulièrement mis à jour (supports de formation, documentation complémentaire, etc...) ;
- Evaluation : un **test de connaissance** sera proposé en début et à la fin de la session et permettra aux stagiaires de mesurer leur progression ;
- **Formateurs** : Formateurs formés à la santé environnementale et à l'entretien motivationnel.

## ORGANISATION D'UNE FORMATION

- ❖ **Nombre de participant limité** : Minimum de 7 participants / Maximum de 16 participants ;
- ❖ **Tarif pour le groupe**
  - **En inter (membre d'un réseau de périnatalité)** : Dans certaines régions, les formations peuvent être proposées gratuitement grâce à une prise en charge des pouvoirs publics dans le cadre des Plans Régionaux Santé Environnement ;
  - **En intra (équipe d'un centre hospitalier ou d'une PMI)** : 2400 TTC + Prise en charge des frais de mission du / des formateurs sur frais réels.
- ❖ **Accessibilité PSH** : Un(e) Français(e) sur cinq est porteur d'un handicap, souvent invisible, qui peut rendre difficile l'accès à des lieux, des contenus pédagogiques ou à certaines situations. N'hésitez pas à contacter la Référente Handicap de l'APPA – **Assia Lahouaichri** [assia.lahouaichri@appa.asso.fr](mailto:assia.lahouaichri@appa.asso.fr) pour formuler une demande liée à un besoin spécifique. L'équipe de l'APPA tentera d'y répondre aux mieux.

Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH, FIPHPF.

*L'APPA est signataire de la Charte de Progrès de la Ressource Handicap Formation des Hauts-de-France.*

L'APPA est organisme de formation enregistré sous le numéro 11940629894 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) et certifié QUALIOPI au titre de ses actions de formation.

Retrouvez le Règlement Intérieur des formations sur :  
[APPA – règlement intérieur](#)

★ **3.7/4**  
UTILITÉ DANS LA PRATIQUE  
PROFESSIONNELLE

★ **3.8/4**  
SATISFACTION GLOBALE DE LA  
FORMATION

*Satisfaction des participants pour l'ensemble des formations FEES ambassadeurs 1j de l'année 2023*

# FORMATION « Ambassadeur FEES »

4 novembre 2025

*Cette formation est organisée en partenariat avec la Copège et sera animée par l'APPA et la Mutualité Française Grand-Est*



Mardi 4 novembre 2025

9h – 12h30

Accueil 8h45

MODULE 1

13h30 -17h00

MODULE 2

Strasbourg

*N.B : La session Ambassadeur, session pratique, nécessite d'avoir suivi précédemment la partie théorie.*

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Durée de la formation :** 7 heures

**Lieu :** AGORA de l'hôpital de Hautepierre - salle 4 – 1 avenue Molière – 67200 Strasbourg

**Date limite d'inscription :** 15 octobre 2025

## CONTACTS

**Inscriptions :** Via le lien : <https://formation.appa.asso.fr/inscription-522>

**Formateurs référents :** Ophélie Lemesle et Christelle Gile – [ophelie.lemesle@appa.asso.fr](mailto:ophelie.lemesle@appa.asso.fr) / [cgile@mfge.fr](mailto:cgile@mfge.fr)

**Questions administratives :** Pôle formation de l'APPA | [formation@appa.asso.fr](mailto:formation@appa.asso.fr) – tél : 03.20.31.71.57

*Coût de la formation pris en charge par :*